

CIRCULAIRE N° **0 0 0 4 2 3** /C/CCAA/DG/DSA du **1 3 MAI 2011**

fixant la procédure d'approbation des tests pour l'évaluation  
des compétences en langue anglaise des personnels aéronautiques

## 1. INTRODUCTION

La présente circulaire a pour objet de décrire la procédure d'approbation des tests d'anglais pour l'aviation afin de s'assurer qu'ils répondent aux spécifications de l'OACI. Elle expose les critères d'approbation de tests d'anglais aéronautique et sert de moyen de conformité aux dispositions du titre 4 de l'instruction N°00110/CCAA/DSA/SDNA/SGTIA du 23 mars 2010 relative aux compétences linguistiques en anglais des personnels aéronautiques pour les communications radiotéléphoniques.

## 2. DEFINITIONS

Les définitions qui suivent portent sur des termes relatifs aux compétences linguistiques et aux tests linguistiques.

**Accent.** Une prononciation particulière d'une langue généralement associée à une région géographique (pour les locuteurs natifs) ou à l'influence phonologique d'une autre langue maternelle (pour les locuteurs de langue seconde ou de langue étrangère). Tous les locuteurs de toutes les langues ont un accent.

**Amorçage.** L'énoncé parlé d'un enregistrement audio ou d'un interlocuteur en face à face, qui invite le candidat se présentant à un test oral à donner une réponse parlée.

**Candidat.** La personne qui est testée.

**Compétences linguistiques.** La connaissance et les aptitudes qui ont une influence sur la capacité d'un individu à communiquer de manière spontanée, précise, intelligible, sensée et appropriée dans une langue donnée.

**Construit du test.** Capacité hypothétique ou trait psychologique non nécessairement observable ou mesurable directement, par exemple, la capacité d'écoute. Les tests linguistiques tentent de mesurer les différents construits qui sous-tendent l'aptitude linguistique.

**Décideur.** Personne physique ou morale habilitée par ses fonctions ou sa position à décider, à orienter ou bien à faire prévaloir une décision. Dans le cadre de cette circulaire, il s'agit notamment des autorités de l'aviation civile, des compagnies aériennes et des fournisseurs de services de la navigation aérienne.

**Descripteur.** Une brève description d'un aspect de la langue à l'intérieur d'une catégorie d'une échelle d'évaluation, qui résume le degré de compétence ou le type de prestation qu'un candidat est censé réaliser pour atteindre la note en question. La catégorie peut contenir plusieurs descripteurs.

**Dialecte.** Une variété distincte d'une langue, généralement liée à des distinctions sociales ou géographiques, qui se caractérise par des différences d'accent, de vocabulaire et de grammaire par rapport à d'autres variétés de la même langue.

**Échelle d'évaluation.** Une échelle comportant plusieurs catégories classées par ordre, utilisée pour juger d'une prestation. Elle s'accompagne généralement de descripteurs qui clarifient l'interprétation des catégories.

**Effet de rétroaction.** L'influence du format ou du contenu des tests ou des examens sur les méthodes et le contenu des enseignements et apprentissages effectués en vue de l'évaluation.

**Énoncé.** Chaque énoncé d'un test auquel est attribuée une note distincte.

**Énoncé-guide.** Un énoncé ou une question qui demande au candidat de répondre.

**Évaluateur.** Une personne ayant la formation et les qualifications requises qui attribue une note à la prestation d'un candidat à un test, sur la base d'un jugement qui s'appuie généralement sur une comparaison d'éléments de la prestation aux descripteurs d'une échelle d'évaluation.

- **Évaluateur linguistique.** Un évaluateur qui jugera les éléments linguistiques de la prestation d'un candidat à un test (comparer avec « évaluateur opérationnel »).
- **Évaluateur opérationnel.** Un évaluateur qui jugera non seulement les éléments linguistiques de la prestation d'un candidat mais aussi la pertinence de la prestation d'un candidat à un test par rapport aux normes et procédures professionnelles (comparer avec «évaluateur linguistique»).

**Évaluation des compétences linguistiques dans le contexte opérationnel.** (Terme spécifique au Doc 9835.) L'évaluation des compétences linguistiques par le biais d'une procédure élaborée dans un but différent (par exemple, pendant un contrôle en vol ou un examen ATC). De telles évaluations devraient toutefois être réalisées conformément aux principes reconnus des meilleures pratiques en matière d'évaluation linguistique.

**Évaluation linguistique spécialisée.** (Terme spécifique au Doc 9835). L'évaluation des compétences linguistiques à l'aide d'une procédure élaborée dans ce but uniquement et conformément aux principes reconnus des meilleures pratiques en matière d'évaluation linguistique.

**Évaluation directe :** méthode d'évaluation au cours de laquelle le candidat interagit en face à face avec un interlocuteur, qui peut aussi être un évaluateur.

**Évaluation semi-directe :** méthode d'évaluation au cours de laquelle les échantillons de parole sont sollicités par des énoncés-guides préenregistrés et donc normalisés.

**Fiabilité.** La cohérence ou la stabilité des mesures réalisées à partir d'un test.

**Fiabilité entre évaluateurs.** La cohérence ou la stabilité des notes entre différents évaluateurs.

**Fiabilité propre à l'évaluateur.** La cohérence ou la stabilité des notes données par un seul évaluateur aux mêmes prestations à des moments différents.

**Fournisseur de services d'évaluation.** Organisme qui développe et administre un test d'anglais pour l'aviation.

**Interlocuteur.** Une personne ayant la formation et les qualifications adéquates avec qui un candidat interagit pendant un test afin de mener à bien une tâche d'expression orale.

**Isolé.** Se dit d'un énoncé ou d'une question d'un test n'ayant aucun lien avec quelque autre énoncé ou question du même test.

**Langage clair.** L'utilisation spontanée, créative et non codée d'une langue naturelle donnée.

**Non-spécialiste.** Une personne qui n'a pas une connaissance spécialisée d'un sujet (par exemple, les évaluations linguistiques).

**Note.** Le résultat chiffré ou codé de la prestation d'un candidat à un test, qui permet d'établir des comparaisons avec d'autres candidats au même test ou avec une norme déterminée.

**Noter.** Attribuer une note à une prestation d'un candidat à un test, sur la base d'un jugement subjectif.

**Objectif du test.** Les comportements linguistiques qu'un test demande aux candidats de prouver.

**Organisateur de tests.** La personne qui supervise et gère l'organisation de tests.

**Organisation.** La date ou la période pendant laquelle un test se déroule.

Ou

Les actions requises pour faire passer un test à un groupe de candidats dans des conditions spécifiées. Les spécifications pourraient couvrir les procédures d'inscription, les instructions pour le placement des candidats dans le local, les équipements nécessaires et les paramètres de temps pour chaque tâche du test.

**Réponse.** La prestation linguistique d'un candidat suscitée par l'intrant d'un énoncé du test (par ex. une réponse à une question).

**Système d'évaluation.** Une combinaison de toutes les composantes nécessaires pour organiser un test donné, y compris le matériel nécessaire au test et l'organisation de la tenue à jour du test, du passage du test, de l'évaluation et de la notation.

**Tâche du test.** La combinaison d'un ensemble unique d'instructions donné aux candidats pour guider leurs réponses à une tâche particulière et les amorçages et réponses qui y sont associés.

**Tenue à jour des tests.** Les activités d'un organisme d'évaluation destinées à préserver la fiabilité, la validité et la sécurité des tests au fil du temps. Ces activités comprennent la surveillance des résultats aux tests et de la fiabilité des évaluateurs, la conception et l'essai de nouveaux énoncés de test, la production de nouvelles versions du test et le réexamen des instructions données aux organisateurs du test.

**Test de langue indirect.** Un test qui mesure la capacité ou les connaissances sous-tendant l'aptitude que ce test entend évaluer. Par exemple, tester la prononciation des apprenants en leur demandant de

faire correspondre des mots qui riment les uns avec les autres ou présenter des questions écrites à choix multiple pour tester la maîtrise de la grammaire.

**Utilisateur du test.** Les personnes ou institutions qui utilisent un test et à qui les résultats du test sont communiqués afin de leur permettre de poser des choix ou de prendre des décisions ou des mesures en connaissance de cause.

**Valider.** Entreprendre, pendant l'élaboration et la tenue à jour d'un test, des actions qui prouvent la validité de ce test.

**Validité.** La mesure dans laquelle les résultats à un test permettent de tirer des conclusions sur les compétences linguistiques qui sont appropriées, sensées et utiles, vu le but du test.

Dans la suite de ce document, *fournisseur de services* désigne un *fournisseur de services d'évaluation*.

### 3. PROCEDURE D'APPROBATION DES TESTS

La procédure d'approbation des tests comprend les trois (3) étapes listées ci-dessous :

- (1) examen de la demande d'approbation formulée par le fournisseur de services d'évaluation;
- (2) évaluation des tests ;
- (3) délivrance d'un document d'approbation sous forme de décision du Directeur Général de l'Autorité Aéronautique.

#### 3.1. Demande d'approbation d'un test

Afin de faire approuver un test, le fournisseur de services dépose une demande auprès de la CCAA. Les documents ci-après doivent être joints à la demande :

- l'acte de constitution de l'entreprise ;
- le plan d'organisation du centre d'examen ;
- la politique de conception du test ;
- la politique d'administration du test ;
- les curricula vitae du personnel qui conçoit et/ou administre le test.

Le formulaire de demande d'approbation d'un test d'anglais est joint à l'annexe 1 à la présente circulaire.

#### 3.2. Evaluation d'un test

Dès réception de la demande d'approbation d'un test, le service chargé de la mise en œuvre des compétences linguistiques des personnels aéronautiques vérifie leur composition du dossier pour s'assurer que tous les aspects sont documentés.

Lorsque les documents reçus ne couvrent pas tous les points cités en 3.1., le Directeur Général de l'Autorité Aéronautique adresse une correspondance au fournisseur de services pour l'obtention de documents supplémentaires.

Après réception d'un dossier complet, le service concerné procède à l'évaluation du test dans un délai de 14 jours.

Les critères d'évaluation du test portent sur les aspects ci-après : la conception, la validité et la fiabilité, le processus de notation, l'organisation et la sécurité des tests, les informations organisationnelles et infrastructurelles, les qualifications du personnel du fournisseur de services.

L'évaluation du test est faite à partir de la liste de vérifications jointe à l'annexe 2 à la présente circulaire.

La phase d'évaluation d'un test doit se terminer par une visite des installations du fournisseur de services permettant de superviser l'organisation et le déroulement du test. Le calendrier de cette visite doit être fixé d'un commun accord entre l'Autorité Aéronautique, et le fournisseur de services.

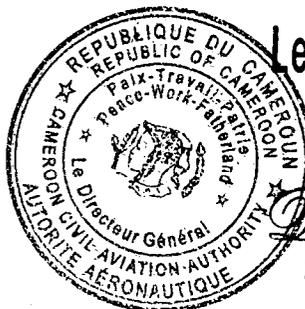
### 3.3. Décision du Directeur Général de l'Autorité Aéronautique

Au terme du processus d'approbation d'un test, une décision du Directeur Général de l'Autorité Aéronautique doit autoriser son utilisation pour l'évaluation des compétences linguistiques des pilotes, contrôleurs de la circulation aérienne, et opérateurs de station radio.

Un exemple de décision est joint à l'annexe 3 à la présente circulaire.

## 4. RENOUELEMENT DE L'APPROBATION DES TESTS

Un test d'anglais est validé pour une période de trois (03) ans. Le fournisseur de services doit transmettre à l'Autorité Aéronautique une demande de renouvellement d'approbation du test dans un délai de trois (03) mois avant l'expiration de la décision du Directeur Général.



**Le Directeur Général**

*Pierre Tankam*  
**Pierre Tankam**  
Ingénieur Général

## ANNEXE 1

### Formulaire de demande d'approbation des tests d'anglais

Demande d'approbation des tests d'anglais

Raison sociale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse du siège \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Noms des responsables \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

No Téléphone/Fax \_\_\_\_\_

J'ai l'honneur de demander l'approbation par la CCAA des tests d'anglais

Je joins à la présente demande, les éléments ci-après :

- l'acte de constitution de l'entreprise ;
- le plan d'organisation du centre d'examen ;
- la politique de conception du test ;
- la politique d'administration du test ;
- les curricula vitae du personnel qui conçoit et/ou administre le test.

Signature:

Fonction dans l'entreprise: \_\_\_\_\_

Nom de la personne faisant la demande: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

## ANNEXE 2

### Liste de vérifications pour l'approbation des tests d'anglais pour l'aviation

#### 1. Conception des tests

		Etat	Observations
<b>1.1 Le test est conçu pour évaluer les compétences en expression orale et compréhension à l'audition conformément à chacune des composantes de l'échelle d'évaluation des compétences linguistiques établie par l'OACI et aux descripteurs holistiques figurant dans l'Annexe 1.</b>			
1.1.1	Une définition de l'objectif du test tant en termes de buts que de groupe cible est-elle accessible à tous les décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.1.2	Une description et une explication de la conception du test et de la façon dont ce test satisfait aux spécifications de l'OACI en matière de compétences linguistiques sont-elles disponibles en langage clair?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.1.3	La description de la conception du test et de la façon dont ce test satisfait aux spécifications en matière de compétences linguistiques sont-elles accessibles à tous les décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.1.4	Le test se concentre-t-il sur des points isolés, plus précisément sur de la grammaire ou sur des points spécifiques de vocabulaire ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.1.5	Une section spécifique pour la compréhension à l'audition assortie de questions distinctes est-elle incluse ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.1.6	Le test comprend-il une interaction en phonie uniquement ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>1.2 Le test est spécifique aux opérations aériennes.</b>			
1.2.1	Le test évalue-t-il les compétences en langage clair dans un contexte aéronautique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.2.2	Le test évite-t-il des points qui sont destinés à susciter des utilisations hautement techniques ou très pointues de la langue ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>1.3 Les critères des six compétences déterminées par l'OACI sont évalués et font l'objet d'un rapport.</b>			
	La note finale de chaque candidat est-elle la plus basse des notes obtenues dans chacune des six compétences linguistiques déterminées par l'OACI ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

## 2. Validité et fiabilité des tests

		Etat	Observations
2.1	Un énoncé des preuves de la validité et de la fiabilité des tests est-il disponible en langage clair?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2.2	Un énoncé des preuves de la validité et de la fiabilité des tests est-il accessible à tous les décideurs?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2.3	Une description du processus d'élaboration incluant un résumé du calendrier d'élaboration est-elle à la disposition de tous les décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2.4	Une description du processus d'élaboration incluant un rapport sur chaque phase d'élaboration est-elle à la disposition de tous les décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2.5	Une évaluation de l'effet attendu de rétroaction du test sur la formation est-elle à la disposition de tous les décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

## 3. Notation

		Etat	Observations
3.1	Le processus de notation est-il documenté ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3.2	Pour satisfaire aux exigences de délivrance de licences, au moins deux évaluateurs participent-ils à la notation des tests ??	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3.3	Un troisième expert est-il consulté en cas de notations divergentes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

3.4	La formation initiale et continue des évaluateurs est-elle documentée ?? et	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3.5	Tient-on des dossiers sur la formation des évaluateurs	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3.6	Des audits des évaluateurs sont-ils menés régulièrement ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3.7	les rapports d'audits sont-ils consignés ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3.8	Si la notation se fait à l'aide de nouvelles technologies, notamment la technologie de reconnaissance vocale, a-t-on apporté clairement la preuve de la correspondance de ces notations avec la notation humaine de tous les aspects de l'échelle d'évaluation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
3.9	Cette preuve est-elle documentée dans un rapport rédigé en langage accessible aux non-spécialistes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

#### 4. Organisation et sécurité des tests

		Etat	Observations
<b>4.1 Organisation des tests</b>			
4.1.1	Un échantillon complet du test est-il publié, comprenant notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les documents du candidat (instructions sur papier, captures d'écrans, etc.) ;</li> <li>• les instructions de l'interlocuteur ou les énoncés-guides ;</li> <li>• la documentation de l'évaluateur (corrigés, échelle d'évaluation, instructions) ;</li> <li>• un échantillon complet des enregistrements audio (pour les sections de compréhension à l'audition ou les énoncés-guides d'une évaluation semi-directe) ;</li> <li>• une démonstration d'une interaction entre un candidat et un interlocuteur.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.1.2	Le processus de notation du test est-il documenté ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.1.3	Si oui, cette documentation inclut-elle des instructions sur la portée et la nature des preuves que doivent recueillir les évaluateurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.1.3	Les instructions données aux candidats, à l'équipe d'organisation du test et aux évaluateurs sont-elles clairement documentées ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.1.4	Les besoins en équipements, ressources humaines et installations nécessaires pour le test sont-ils mentionnés dans les instructions ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.1.5	Le local où se déroule le test est-il assez confortable, calme et à accès strictement réservé ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.1.6	Une description complète des politiques et procédures d'organisation du test est-elle à la disposition de tous les décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.1.7	Comprend-elle les éléments suivants ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• possibilités de se représenter au test</li> <li>• procédures de dépôt des notes</li> <li>• dispositions concernant la tenue des dossiers</li> <li>• plans relatifs au contrôle de la qualité, à la tenue à jour des tests et à l'élaboration permanente de tests conditions d'achat</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.1.8	Une procédure de recours a-t-elle été établie, documentée et mise à la disposition des candidats et des décideurs au début du processus d'évaluation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

<b>4.2 Sécurité des tests</b>			
4.2.1	Une description complète des mesures de sécurité nécessaires pour assurer l'intégrité de la procédure d'évaluation est-elle documentée et mise à la disposition de tous les décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.2.2	Dans le cas d'énoncés-guides pour des évaluations semi-directes, existe-t-il des versions multiples du test pour répondre aux besoins de la population à tester en termes de taille et de diversité ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.2.3	Les questions et énoncés des tests sont-ils tenus secrets ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.2.4	Se garde-t-on de les publier ou de les fournir de quelque manière que ce soit aux candidats avant le test ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.2.5	Une politique documentée couvrant tous les aspects de la sécurité des tests est-elle à la disposition de tous les décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>4.3 Tenue de dossiers</b>			
4.3.1	Tous les tests de compétence en expression orale sont-ils enregistrés sur des supports audio ou vidéo ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.3.2	Les feuilles d'évaluation et la documentation qui s'y rapporte sont-elles archivées pendant une période de temps prédéterminée et documentée, d'une durée suffisante pour garantir que plus aucun recours ne peut être déposé à l'encontre des notes attribuées ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.3.3	Le processus d'archivage des dossiers est-il documenté et adéquat par rapport à la portée de l'évaluation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.3.4	Le processus de dépôt des notes est-il documenté ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.3.5	Les notes obtenues sont-elles conservées pendant toute la durée de la licence ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4.3.5	Les résultats des évaluations sont-ils tenus strictement confidentiels et dévoilés uniquement aux candidats, à leurs parrains ou à leurs employeurs et à l'autorité de l'aviation civile, à moins que les candidats ne donnent une autorisation écrite de communiquer leurs résultats à une autre personne ou organisation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

## 5. Informations organisationnelles et infrastructures

		Etat	Observations
5.1	Le fournisseur de services d'évaluation linguistique pour l'aviation a-t-il donné des informations claires sur son organisation et sur ses relations avec d'autres organisations ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5.2	Si un fournisseur de services d'évaluation est aussi un fournisseur de formations, existe-t-il une séparation claire et documentée entre ces deux activités ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5.3	Le fournisseur de services d'évaluation emploie-t-il suffisamment d'interlocuteurs et d'évaluateurs qualifiés pour organiser les tests requis ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5.4	Le fournisseur de services d'évaluation a-t-il donné une explication quant à la façon dont les tests sont tenus à jour, y compris sur l'élaboration permanente des tests ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

## 6. Qualifications de l'équipe faisant passer les tests

		Etat	Observations
<b>6.1 Connaissance de la documentation de l'OACI</b>			
6.1.1	<p>Tous les membres de l'équipe d'évaluation connaissent-ils les publications suivantes de l'OACI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes et pratiques recommandées pertinentes de l'Annexe 1</li> <li>• Descripteurs holistiques (Appendice 1 à l'Annexe 1) et l'échelle d'évaluation de l'OACI (Supplément A à l'Annexe 1)</li> <li>• Manuel sur la mise en œuvre des spécifications de l'OACI en matière de compétences linguistiques (Doc 9835)</li> <li>• CD d'échantillons de parole notés publié par l'OACI.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

<b>6.2 Équipe de conception et d'élaboration des tests</b>			
6.2.1	L'équipe de conception et d'élaboration des tests compte-t-elle des individus spécialisés en opérations aériennes, en élaboration d'évaluations linguistiques et en linguistique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>6.3 Organismes des tests et interlocuteurs</b>			
6.3.1	Les organisateurs de tests et les interlocuteurs ont-ils une connaissance pratique des lignes directrices concernant l'organisation des tests ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6.3.2	Les interlocuteurs ont-ils prouvé qu'ils ont des compétences linguistiques correspondant au moins au niveau avancé (niveau 5) de l'OACI ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6.3.3	Les interlocuteurs ont-ils prouvé qu'ils sont des compétences de niveau expert (niveau 6) si le test est conçu pour évaluer des compétences de niveau 6 sur l'échelle d'évaluation de l'OACI ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6.3.4	Les interlocuteurs ont-ils réussi leur formation initiale d'interlocuteur ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6.3.5	Les interlocuteurs ont-ils suivi avec fruit des recyclages de formation à la fonction d'interlocuteur au moins une fois par an ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
6.3.6	Les interlocuteurs ont-ils une maîtrise appropriée des opérations aériennes ou des évaluations linguistiques ou des deux ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>6.4 Savoir-faire de l'équipe d'évaluateurs</b>			
6.4.1	Les évaluateurs ont-ils prouvé qu'ils ont des compétences linguistiques correspondant au moins au niveau avancé (niveau 5) de l'OACI ?		

	Les évaluateurs ont-ils prouvé qu'ils ont des compétences de niveau expert (niveau 6) si le test est conçu pour évaluer des compétences de niveau 6 sur l'échelle d'évaluation de l'OACI ?		
6.4.2	Les évaluateurs connaissent-ils bien l'anglais aéronautique et tout vocabulaire et toute structure susceptibles d'être suscités par les énoncés-guides et les interactions ?		
6.4.3	Les évaluateurs ont-ils réussi leur formation initiale d'évaluateur ?		
6.4.4	Les évaluateurs ont-ils suivi avec fruit des recyclages de formation à la fonction d'évaluateur au moins une fois par an ?		

### ANNEXE 3

Exemple de décision du Directeur Général de l'Autorité Aéronautique relative à l'approbation d'un test d'anglais pour l'aviation

### DECISION

N° \_\_\_\_\_ /D/CCAA/DG/DSA DU \_\_\_\_\_

***Portant approbation du [nom du test] pour l'évaluation des compétences en langue anglaise des personnels aéronautiques***

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Vu la constitution ;
- Vu la convention relative à l'aviation civile internationale ;
- Vu la loi N°98/023 du 24 décembre 1998 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu le décret N°99/198 du 16 septembre 1999 portant organisation et fonctionnement de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA);
- Vu le décret N°2010/022 du 27 janvier 2010 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la CCAA ;
- Vu le décret N°2003/2033/PM DU 04 Septembre 2003 relatif à la navigation aérienne dans l'espace aérien camerounais.
- Vu l'arrêté N°00609/MINT du 13 septembre 2006 modifiant l'annexe à l'arrêté N°00738/MINT du 07 juin 2005 relatif aux licences et qualifications des personnels de l'aéronautique civile ;

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : A compter de la date de signature de la présente décision, le test d'anglais dénommé *[nom du test]*, développé et administré par *[nom du fournisseur de services d'évaluation]* est approuvé pour l'évaluation des compétences linguistiques des personnels aéronautiques détenant des licences camerounaises.

**Article 2** : La présente approbation est délivrée pour une période de trois (03) ans.

**Article 3** : Le Directeur de la Sécurité Aérienne est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé le \_\_\_\_\_